

Guide pratique

permis de végétaliser

Participez à la biodiversité
dans votre quartier*!



Le permis de végétaliser est un dispositif de la ville de Chambéry pour encourager le développement de la végétalisation et la biodiversité en ville.

Si vous souhaitez devenir le jardinier ou la jardinière de votre quartier* le permis de végétaliser est fait pour vous !

Modalités pratiques

Grâce au permis de végétaliser, vous pouvez désormais vous approprier des petits bouts de l'espace public. Ce dispositif présente plusieurs avantages : embellir la rue, rafraîchir l'air, offrir un refuge à la petite faune, créer des liens avec ses voisins...

Plusieurs formes de végétalisation sont possibles :

- Les plantations en pied d'arbre,
- Les fosses de pleine terre (pied d'immeuble, mur), nécessitant un carottage,
- Les plantations dans des zones «espace vert»

Le dépôt des candidatures est ouvert toute l'année, avec un délais d'instruction d'un mois maximum.

Une fois délivré le permis de végétaliser est valable 3 ans, non reconductible tacitement. Il peut-être facilement renouvelé par déclaration auprès de la ville.

***Attention :** ce dispositif concerne uniquement l'espace public et ne s'applique pas aux propriétés privées.

Demander son permis de végétaliser

Rien de plus facile !

1

Je prends connaissance du guide pratique et de la convention de végétalisation.



Je renseigne le formulaire de demande en ligne sur www.chambery.fr

2

La ville de Chambéry étudiera la faisabilité de votre projet : accessibilité, contexte urbain, accord Architecte de Bâtiments de France...

Votre projet est validé !

- **Signature de la convention** de végétalisation avec la ville de Chambéry pour 3 ans.
- **Réalisation des travaux** si nécessaire (découpe trottoir, apport terre,...)
- **Vous pouvez jardiner !**

Votre projet n'est pas possible ?

Pensez aux jardins familiaux et partagés, il y en a sûrement un près de chez vous !

J'aménage mon espace

Je respecte les contraintes d'aménagements du domaine public

L'accessibilité : je dois respecter une bande de 1.40 m de passage libre pour le passage des piétons, des poussettes, et fauteuils roulants. La végétation ne doit pas dépasser du périmètre de la zone définie et ne doit pas gêner l'accès au mobilier urbain.

La sécurité : la végétation ne doit pas gêner la visibilité de la signalétique routière (feux tricolores, panneaux).

Je prépare la zone



Plantations en pied d'arbre :

Afin de ne pas fragiliser l'arbre, je respecte une zone de 30 à 60 cm autour du collet (pied du tronc). Le collet de l'arbre ne doit pas être enterré sous peine d'engendrer l'apparition de champignon et ainsi dégrader la santé de l'arbre. De la même manière, j'évite de travailler la terre autour des racines apparentes. Toute plantation doit être effectuée en respectant l'arbre : pas de blessures, coupes, clous, accroches...

Plantations en pied de mur ou bas d'immeuble :

La ville se chargera de créer une fosse et d'apporter de la terre végétale afin que vous puissiez planter vos végétaux. J'ameublie, si besoin, le sol avec un outil adapté : fourche, bêche ou grelinette. Les plantes grimpantes à «suçons» ou à «crampons» sont déconseillées. Vous devrez préparer une structure porteuse (fils ou câbles), à votre charge, pour supporter une plante trop forte ou trop lourde. Les fils ou câbles pourront être retendus annuellement.



Je sélectionne mes végétaux

Les plantes vivaces, les espèces locales, mellifères, nectarifères et peu consommatrices en eau **sont à favoriser**. Retrouvez la liste des plantes conseillées en page 8.

Les plantes épineuses, urticantes, allergènes, toxiques, arbres & arbustes, illicites et invasives (ex : ambroisie, renoué du japon, impatient d'Himalaya, solidage,...) **sont interdites**.

Les plantes potagères et aromatiques **sont déconseillées**, la consommation des produits sera de la responsabilité des cueilleurs.

Je plante à la bonne période

Les plantations se font toujours **hors période de gel** : à l'automne ou au printemps. Je m'assure que la terre soit relativement humide avant de planter. Dans le cas contraire, j'arrose et je repousse la plantation au lendemain. L'idéal est d'apporter du compost à la terre afin de l'amender. Je réalise un trou dont la largeur sera légèrement supérieure à la motte de la plante. Cette dernière devra être humidifiée et son chignon de racines desserré avant qu'elle ne soit installée dans la fosse de plantation. Je replace ensuite la terre tout autour de la plante, sans oublier de la tasser pour assurer la prise des racines et j'arrose copieusement !



J'entretiens mon espace

En tant que détenteur du permis de végétaliser, **je suis responsable de l'entretien des plantations**. Je suis tenu d'arroser, de ramasser les feuilles tombées sur la voie publique, de tailler,... Je dois également respecter l'environnement et la biodiversité, **l'usage de pesticides est proscrit**.

J'arrose les végétaux de façon économe

La fréquence d'arrosage dépend du type de sol, des espèces, de l'ensoleillement et de la météo.

À la plantation, la plante a besoin d'eau pour son enracinement (2 à 3 fois par semaine en moyenne). Ensuite, l'objectif est de réaliser des apports de plus en plus espacés afin que la plante puisse développer son système racinaire en profondeur ; elle sera ainsi plus apte à être autonome.

Conseils du jardinier :

- J'évite l'arrosage en plein soleil,
- J'arrose à la base des plantes afin de limiter le développement de maladies,
- J'évite l'eau stagnante pour empêcher la reproduction de moustiques



Je désherbe

Le désherbage est manuel.

Je retire régulièrement les herbes spontanées à fort développement, surtout les jeunes arbres, qui viendraient faire concurrence aux plantations.

Si cela ne vous gêne pas ; vous pouvez tolérer des adventices rampants, ou fleurs spontanées, pour préserver un couvert végétal améliorant ainsi le sol et la biodiversité.

Je paille

Le paillage est conseillé et doit uniquement être d'origine végétale.

Le paillage permet d'améliorer le sol, de limiter les arrosages et de faciliter le désherbage.

Je taille

Les plantes grimpantes doivent être taillées uniquement en cas de gêne ou détérioration.

Je nettoie

Je limite les contraintes pour les voisins et autres usagers en nettoyant l'espace confié et ses abords, en taillant les végétaux s'ils gênent le passage et la vue.

J'enlève tous les débris qui pourraient se retrouver dans mon espace végétalisé (papiers, canettes abandonnées par des tiers).

Je respecte l'environnement :

- L'utilisation de tout produit phytosanitaire ou engrais chimique est strictement interdit.
- Seul le compost ménager, le terreau et le paillage sont autorisés.
- L'utilisation de machines motorisées est strictement interdite.



Paillage

Nom commun <i>Nom latin</i>	couleur de la floraison	hauteur cm	période de la floraison
Achillée millefeuille <i>Achillea millefolium</i>	blanc	30 à 80	été
Aster <i>Aster (genre)</i>	plusieurs coloris	15 à 100	printemps ou automne
Bergenia <i>Bergenia crassifolia</i>	rose	20 à 50	printemps
Bourrache <i>Borago officinal</i>	bleu	20 à 60	été
Bugle rampante <i>Ajuga reptans</i>	violet	10 à 30	printemps
Campanule <i>Campanula (genre)</i>	violet ou bleu	30 à 80	été
Centaurée des montagnes <i>centaurea montana</i>	bleu	20 à 60	printemps / été
Coquelourde des jardins <i>Lychnis coronaria</i>	rouge, rose	40 à 60	été / automne
Corbeille d'argent <i>Arabis caucasica</i>	blanc	10 à 15	printemps
Crocsmia <i>Crocsmia (genre)</i>	jaune, orange, rouge	50 à 100	été / automne
Désespoir du peintre <i>Heuchera (genre)</i>	rose, rouge blanc	20 à 80	printemps
Echinacea <i>Echinacea purpurea</i>	rose au blanc	100 à 150	été
Echinops <i>Echinops retro</i>	sphère bleu	50 à 80	été
Érigeron <i>Erigeron karvinkianus</i>	blanc à rose	15 à 30	printemps à l'automne
Gaura <i>Gaura lindheimer</i>	blanc au rose	60 à 80	été
Géranium vivace <i>Geranium macrorrhizum</i>	rose	20 à 40	été
Giroflé vivace <i>Erisynum linofolium</i>	jaune	40 à 60	printemps / été
Grande camomille <i>Tanacetum parthenium</i>	blanche corolle jaune	40 à 70	été
Immortelle <i>Helycrysium italica</i>	jaune	20 à 60	été



























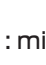

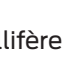
arrosage	exposition	couvre sol	intérêt pour la faune	observations
				médicinal
		+		persistant
		+		
		+		persistant
				persistant, feuillage coloré
				médicinal
		+		
		++		
				parfum
				aromatique

Nom commun <i>Nom latin</i>	couleur de la floraison	hauteur cm	période de la floraison
Iris <i>Iris (genre)</i>	coloris diversifié	20 à 90	printemps
Jacinthe des bois <i>Hyacinthoides non-scripta</i>	bleu/ violet	30 à 50	printemps
Lamium <i>Lamium maculatum</i>	rose	20	printemps
Lavande <i>Lavandula x hybrida</i>	bleu/ violet	50 à 80	été
Lierre commun <i>Hedera helix</i>	jaune verdâtre		automne
Lierre terrestre <i>Glechoma hederacea</i>	violette	10 à 20	printemps
Marguerite commune <i>Leucathenum vulgare</i>	blanche corolle jaune	50	été
Mélisse officinale <i>Melissa officinale</i>	blanc	30 à 70	été
Millepertuis rampant <i>Hypericum calycinum</i>	jaune	10 à 25	été / automne
Muflier <i>Antirrhinum majus</i>	jaune/ rouge/ orange/ rose	80 à 150	printemps à l'automne
Muscari <i>Muscari armeniacum</i>	bleu	10 à 20	printemps
Narcisse <i>Narcissus</i>	blanc, jaune, orange	20 à 50	printemps
Oreille de souris <i>cerastium tomentosum</i>	blanc	20 à 40	printemps
Origan commun <i>Origanum vulgare</i>	rose	30 à 80	été
Petite pervenche <i>Vinca minor</i>	bleu	10 à 40	printemps
Pissenlit <i>Taraxacum (genre)</i>	jaune	20 à 50	printemps / automne
Reine des prés <i>Filipendula ulmaria</i>	blanche	50 à 200	été
Rose trémière <i>Alcea rosea</i>	rose, pourpre, blanc, noir...	100 à 250	été
Salicaire <i>Lythrum salicaria</i>	rose pourpre	30 à 120	été

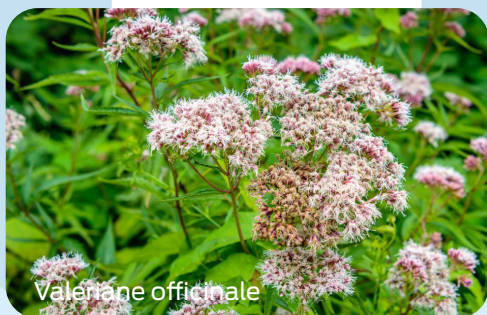
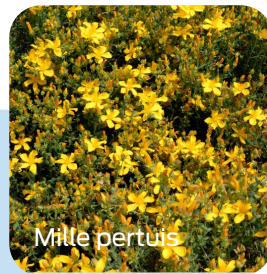
arrosage	exposition	couvre sol	intérêt pour la faune	observations
				persistant
				parfum
		+		persistant
				persistant / parfum / médicinal / aromatique
		++		persistant
		++		persistant
				médicinal / aromatique
		++		persistant
				se resseme
		+		
		+		
				médicinal / aromatique
		++		persistant
				parfum / médicinal

Nom commun <i>Nom latin</i>	couleur de la floraison	hauteur cm	période de la floraison
Sariette <i>satireja montana</i>	blanc	10 à 40	été
Sauge <i>Salvia officinalis</i>	bleu	30 à 50	été
Souci <i>Calendula officinalis</i>	Jaune	40 à 80	été / automne
Thym serpolet <i>Thymus serpyllum</i>	rose	5 à 25	printemps / été
Trèfle blanc <i>Trifolium repense</i>	blanc	15 à 50	printemps à automne
Valériane officinale <i>Valeriana officinalis</i>	blanc	80 à 200	printemps
Véronique <i>Veronica (genre)</i>	bleu, violet, rose, blanc	40 à 100	été
Verveine bonariensis <i>Verveina bonariensis</i>	violet	60 à 150	été / automne
Vipérine <i>Echium vulgare</i>	bleu	30 à 100	printemps / été

 : modéré
  : régulier
  : abondant
  : soleil

arrosage	exposition	couvre sol	intérêt pour la faune	observations
				persistant / aromatique
		+		persistant / aromatique
			 	médicinal
		++		aromatique
	 	++		
	 		 	médicinal
				
				
				

 : mi-ombre
  : ombre
  : mellifère
  : nectarifère



Nom commun <i>Nom latin</i>	couleur de la floraison	hauteur cm	période de la floraison
Actnidia kolomita <i>Actnidia kolomita</i>		9	
Akebia quinata <i>Akebia quinata</i>	violet	6	printemps
Chèvrefeuille <i>Lonicera henryi</i>	jaune orangé	3 à 5	été
Clématite <i>Clematis (genre)</i>	blanc, jaune, orange	5 à 8	printemps / été / automne
Fallopia baldschuanica <i>Fallopia baldschuanica</i>	blanc	10	été
Glycine chinoise <i>Wisteria sinensis</i>	bleu, blanc, violet	8	printemps
Glycine japonaise <i>Wisteria floribunda</i>	bleu, blanc, violet	9	été
Passiflore <i>Passiflora caerulea</i>	violet	8	été / automne
Schisandra rubriflora <i>Schisandra rubriflora</i>	rouge	6	été
Trachelospermum jasminoides <i>Trachelospermum jasminoides</i>	blanc	5	été
Vitis vinifera 'purpurea' <i>Vitis vinifera 'purpurea'</i>		5 à 8	été
Wattakaka sinensis <i>Wattakaka sinensis</i>	blanc	3m	été

besoin eau	exposition	couvre sol	intérêt pour la faune	observations
		++		feuillage coloré vert / crème / rose
		++		
		++		
		+		
		+		
		++		
		++		
		+		
		++		persistant / très parfumé
		+		persistant/ fleur parfumée

: modéré : régulier : abondant

: soleil

: mi-ombre

: ombre

: mellifère

: nectarifère



Akebia



Chèvrefeuille

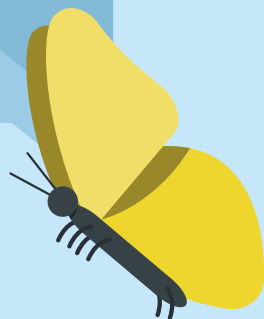


Schisandra



Glycine

 @villedechambéry   @chambéryofficiel



Mairie de Chambéry :
Place de l'Hôtel de ville,
73000 Chambéry
04 79 60 20 20